



COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL

16 mars 2009 – 18h00

Communauté de communes de l'Isle Crémieu

Présents : Mesdames, Messieurs, ALLANDRIEU Jean, ANDLAUER Michel, BONNARD Olivier, BOUVET Jean-Claude, BUHAGIAR Jean-Claude, CHAMPIER Jean-Claude, CHAPIT Didier, CHEVROT Gilbert, DESCAMPS Gil, GENTIL Yves, GINDRE Bruno, GIROUD Christian, LAJOIE Michel, MARTIN Jean-Louis, MENUET Serge, MOLINA Adolphe, MORNEY Roger, MOYNE BRESSAND Alain, RIVAL Christian, SBAFFE Jean-Louis, VIRY Dominique, ZAMBERNARDI Jacques.

Suppléants : Monsieur DAINA Louis (supplée Monsieur ROBARDET Claude), Monsieur BOURGIER Bernard (supplée Monsieur HOTE Daniel), Madame DELCLEVE Josette (supplée Monsieur TOURNIER Marcel)

Excusés : Messieurs HOTE Daniel, BRENIER Jean-Yves, TUDURI Alain, TOURNIER Marcel

Pouvoirs : Madame ROUX Elisabeth donne pouvoir à Monsieur SBAFFE Jean-Louis, Monsieur PAVIET SALOMON André donne pouvoir à Monsieur MENUET Serge, Monsieur DAVRIEUX Roger donne pouvoir à Monsieur CHEVROT Gilbert.

Ordre du jour

1^{ère} partie : SYMBORD

- Compte administratif Budget principal 2008
- Budget primitif 2009 – Budget principal
- Cotisations 2009
- Remboursement aux agents de leurs frais de déplacement
- Tableaux de bord SCOT
- Questions diverses

2^{ème} partie : CDRA

- Compte administratif Budget annexe CDRA 2008 - Affectation du Résultat Budget annexe CDRA 2008
- Budget primitif 2009 – Budget annexe CDRA
- Cotisations 2009
- Compte-rendu Comité Pilotage CDRA du 09/03/09
- Questions diverses

Ouverture de la séance à 18h10.

Le Compte-rendu du Conseil syndical du 5 février 2009 est approuvé par l'ensemble des conseillers.

1^{ère} partie : SYMBORD

Inscription des questions diverses :

Monsieur MENUET propose le programme des réunions du 1^{er} semestre 2009.

Aucune autre question diverse n'est proposée.

COMPTE ADMINISTRATIF 2008 DU BUDGET PRINCIPAL

Compte administratif 2008 :

FONCTIONNEMENT – DEPENSES / RECETTES

Libellé	Prévisions en €	Réalisations en €
Charges à caractère général	111 300	63 023,45
Charges de personnel	50 000	48 793,70
Autres charges de gestion courante	44 500	38 011,19
Dotations aux amortissements	7 000	6 592,83
Dépenses imprévues	10 000	0
Virement à la section d'investissement	55 000	0
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	277 800	156 421,17
Dotations et participations	87 000	72 055,00
Résultat antérieur reporté	190 800	190 888,25
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	277 800	262 943,25

INVESTISSEMENT – DEPENSES / RECETTES

Libellé	Prévisions en €	Réalisation en €
Résultat d'investissement reporté	42 053	42 053,79
Frais d'études	50 000	0
Autres immobilisations incorporelles	10 000	803,71
Matériel de bureau et mobilier	10 000	0
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	112 053	42 857,50
Virement de la section de fonctionnement	55 000	0
Excédents fonctionnement capitalisés (1068)	42 053	42 053,79
FCTVA	8 000	7 356,47
Amortissements	7 000	6 592,83
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	112 053	56 003,09

AFFECTATION DU RESULTAT 2008

Libellé	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
	106 522,08	13 145,59
Excédent à reporter sur 2009	119 667,67	

TEXTE DE DELIBERATION

Objet : Compte administratif 2008 – Budget principal

Les membres du Conseil Syndical **approuvent** le compte administratif 2008 présenté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	156 421,17 €	42 857,50 €
Recettes	262 943,25 €	56 003,09 €
Résultat	106 522,08 €	13 145,59 €

ADOPTÉ : à 28 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

BUDGET PRIMITIF 2009 BUDGET PRINCIPAL

BUDGET PRIMITIF SYNDICAT MIXTE 2009					
FONCTIONNEMENT					
Dépenses	2 008	2009	ECART	Commentaires 2009	
011 - Charges à caractère général					
60224	fournitures bureau	2 800	3 000	200	
60612	Energie	1 500	3 000	1 500	nouveaux locaux
60622	carburants	3 000	5 000	2 000	remplacement chef de projet Scot
60623	alimentation	0	1 500	1 500	nouveaux locaux
60632	petit équipement	500	2 000	1 500	nouveaux locaux
6132	Locations immobilières	6 000	10 000	4 000	bail maison mestrallet
6135	Locations mobilières	5 000	5 000	0	location voiture : nouveau contrat à partir de mars
61551	Entretien véhicule roulant	1 000	2 000	1 000	
6156	Maintenance	5 000	10 000	5 000	magnus, copieur, internet, informatique...
616	Primes d'assurances	5 000	5 000	0	Groupama
617	Etudes et recherches	1 000	1 000	0	
6182	Documentation générale et technique	1 000	2 000	1 000	abonnements+cartes territoires
6184	Versements à des organismes de formation	2 000	2 000	0	
6185	Frais de colloques, séminaires	1 000	1 000	0	
6225	Indemnités comptable, régisseur	2 500	500	-2 000	comptable
6231	Annonces et insertions	4 000	2 000	-2 000	
6236	catalogues et imprimés	1 000	2 000	1 000	cartes de vœux, brochures symbord
6237	Publications	30 000	20 000	-10 000	graphiste + imprimeur (cartes de visite avec nouvelle adresse)
6247	Transports collectifs	2 000	2 000	0	partenariat lycées ou visites élus
6251	Voyages et déplacements	2 000	3 000	1 000	remplacement chef de projet Scot
6255	frais de déménagement	1 000	200	-800	
6256	missions	11 000	1 000	-10 000	indemnités commissaires enquêteurs
6257	Réceptions	4 000	4 000	0	
6261	Frais d'affranchissement	6 000	5 000	-1 000	location machine à affranchir = 400€ + frais affranchissement (200€/mois)
62621	Frais de télécommunication internet	3 000	500	-2 500	orange 25€ / mois
62622	Frais de télécommunication téléphonie	0	2 500	2 500	étude interne à mener sur frais téléphone
6281	concours divers	10 000	10 000	0	cotisation interscot
6283	frais de nettoyage des locaux	0	5 000	5 000	nouveaux locaux
62872	Remboursement frais au budget annexe	0	17 000	17 000	1/2 poste assistante de gestion (salaires et charges supportés par CDRA)
	TOTAL 011	111 300	127 200	15 900	
012 - Charges de personnel					
6332	Cotisations FNAL	50	50	0	
6336	Cotisation CDG,CNFPT	800	800	0	
6338	RAFP (Régime Additonnel Fonction Publique)	150	200	50	

64111	rémunérations principales (personnel titulaire)	30 000	32 000	2 000	
64112	NBI, SFT	0	200	200	
64118	Autres indemnités (primes)	0	3 000	3 000	remplacement chef de projet Scot
64131	rémunérations (contractuels)	0	12 000	12 000	remplacement chef de projet Scot
64138	stagiaires	0	4 000	4 000	
6451	Cotisations à l'URSSAF	9 000	10 000	1 000	remplacement chef de projet Scot
6453	Cotisations caisses retraite	8 000	10 000	2 000	remplacement chef de projet Scot
6454	Cotisation ASSEDIC	1 000	2 000	1 000	remplacement chef de projet Scot
6456	Cotisation FNC supplément familial	600	600	0	
6475	Médecine du travail	250	280	30	
64832	Fonds de compensation CPA	150	170	20	
	TOTAL 012	50 000	75 300	25 300	
022 - Dépenses imprévues					
	TOTAL 022	10 000	5 667	-4 333	
023 - Virement à la section d'investissement					
	TOTAL 023	55 000	6 855	-48 145	
65 - Autre charge gestion courante					
6531	Indemnités élus	33 000	36 000	3 000	
6533	Cotisation retraites élus	1 500	1 500	0	
65717	Autres établissements publics locaux (subvention)	10 000	1 000	-9 000	convention CCIC reprographie 2008/2009
	TOTAL 65	44 500	38 500	-6 000	
68 - Dotations aux amortissements					
6811	Dotations aux amortissements	7 000	8 000	1 000	immobilisations incorporelles et corporelles
	TOTAL 68	7 000	8 000	1 000	
	TOTAL DEPENSES	277 800	261 522	-16 278	
Recettes		2 008	2009	ECART	Commentaires 2009
002 - Résultat 2008 reporté					
	TOTAL 002	190 800	106 522	-84 278	
74 - Dotations et participations					
74718	Autres subventions de l'Etat	15 000	0	-15 000	
7475	Cotisation EPCI (base 2009 : 58 977 hab)	72 000	76 650	4 650	Communes adhérentes au CDRA : 1,30 € par habitant (soit 58 977*1.30 = 76 670 €)
7475	Cotisation EPCI (base 2009 : 18 461 hab)	0	37 800	37 800	Communes non adhérentes au CDRA : 2.05 € par hab (soit 18 461*2.05 = 37 845 €)
758	Produits divers de gestion courante	0	40 550	40 550	versement du CDRA (poste chef projet Scot)
	TOTAL 74	87 000	155 000	68 000	
	TOTAL RECETTES	277 800	261 522	-16 278	

INVESTISSEMENT					
Dépenses		2 008	2009	ECART	Commentaires 2009
001 - Résultat 2008 reporté					
	TOTAL 001	42 053	0	-42 053	
20 - Immobilisations incorporelles					
2031	frais d'études	50 000	30 000	-20 000	schéma de secteur, études St Exupéry
205	Autres immobilisations incorporelles (logiciels + site web)	10 000	2 000	-8 000	concessions, droits, brevets : achat logiciel e-paie
	TOTAL 20	60 000	32 000	-28 000	
21 - Immobilisations corporelles					
2183	Matériel de bureau informatique	5 000	5 000	0	ordinateur, vidéoprojecteur, photocopieur
2184	Mobilier	5 000	5 000	0	adaptation nouveaux locaux
	TOTAL 21	10 000	10 000	0	
	TOTAL DEPENSES	112 053	42 000	-70 053	
Recettes		2 008	2009	ECART	Commentaires 2009
001 - résultat 2008 reporté					
	TOTAL 001	0	13 145	13 145	
021 - Virement de la section de fonctionnement					
	TOTAL 021	55 000	6 855	-48 145	
10 - Dotation, Fonds divers et réserves					
10222	FCTVA	8 000	14 000	6 000	investissements 2007
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	42 053	0	-42 053	
	TOTAL 10	50 053	14 000	-36 053	

20 - Immobilisations incorporelles					
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques...	1 800	1 000	-800	amortissements
TOTAL 20		1 800	1 000	-800	
28 - Amortissement des immobilisations					
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques...	0	2 000	2 000	amortissements
2808	Autres immobilisations incorporelles	3 200	3 200	0	amortissements
28183	Matériel de bureau informatique	1 600	1 500	-100	amortissements
28184	Mobilier	400	300	-100	amortissements
TOTAL 28		5 200	7 000	1 800	
TOTAL RECETTES		112 053	42 000	-83 198	

TEXTE DE DELIBERATION

Objet : Budget primitif 2009 "SYNDICAT MIXTE de la Boucle du Rhône en Dauphiné"

Les membres du Conseil Syndical **approuvent** le budget primitif 2009 équilibré comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	261 522 €	42 000 €
Recettes	261 522 €	42 000 €

ADOPTÉ : à 28 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

COTISATIONS SCOT 2009

Montant de la participation financière des collectivités adhérentes :

- communes adhérentes au CDRA : 1,30 € par habitant pour l'année 2009
- communes non adhérentes au CDRA : 2,05 € par habitant pour l'année 2009

TEXTE DE DELIBERATION

Objet : Montant de la participation financière par habitant inscrite au budget primitif 2009 "SYNDICAT MIXTE de la Boucle du Rhône en Dauphiné"

Pour mener à bien sa mission d'élaboration et de suivi du SCOT de la Boucle du Rhône en Dauphiné, le Syndicat Mixte perçoit chaque année des collectivités locales membres une cotisation financière.

Ainsi le montant de la participation financière par habitant pour l'année 2009 est fixé à :

- communes adhérentes au CDRA : 1,30 € par habitant pour l'année 2009
- communes non adhérentes au CDRA : 2,05 € par habitant pour l'année 2009

Les membres du conseil syndical **approuvent** cette proposition et **fixent** le montant de la participation financière pour la compétence SCOT en 2009 à **1,30 €** par habitant pour l'année 2009 pour les **communes adhérentes au CDRA** et à **2,05 €** par habitant pour l'année 2009 pour les **communes non adhérentes au CDRA**.

ADOPTÉ : à 28 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

REMBOURSEMENT AUX AGENTS DE LEURS FRAIS DE DEPLACEMENT

Le personnel du Syndicat Mixte pratique déjà le remboursement des frais de déplacements occasionnés par leur activité professionnelle.

Ces déplacements s'effectuent dans le département de l'Isère ou hors du département, ce qui génère souvent une avance de frais considérable pour l'agent.

Il est donc proposé d'instituer :

- le remboursement aux *frais réels* pour les déplacements, sur présentation des justificatifs
- le remboursement sur une base forfaitaire pour les repas et nuitée
- la possibilité, avec l'autorisation préalable de l'autorité territoriale, d'une prise en charge directe par le Syndicat Mixte de certains frais de transport ou d'hébergement (par exemple : billets SNCF Lyon/Paris réservés auprès d'une agence de voyages)

Monsieur ZAMBERNARDI souhaite remplacer le terme « frais réels » pour les frais kilométriques par « selon barème ». La délibération est modifiée en conséquence.

TEXTE DE DELIBERATION

Objet : Remboursement aux agents de leurs frais de déplacement

Monsieur le Président rappelle au Conseil Syndical que le personnel salarié du Syndicat Mixte pratique déjà le système de remboursement des frais de déplacements occasionnés par leur activité professionnelle.

Ces déplacements s'effectuent dans le département de l'Isère ou hors du département, ce qui génère souvent une avance de frais considérable pour l'agent.

Il est donc proposé d'instituer :

- le remboursement sur barème pour les déplacements, avec présentation des justificatifs éventuels
- le remboursement sur une base forfaitaire pour les repas et nuitée
- la possibilité, avec l'autorisation préalable de l'autorité territoriale, d'une prise en charge directe par le Syndicat Mixte de certains frais de transport ou d'hébergement (par exemple : billets SNCF Lyon/Paris réservés auprès d'une agence de voyages)

Les indemnités kilométriques et les indemnités forfaitaires de déplacements sont fixées par arrêté publié au Journal Officiel.

Après délibération, Le Conseil Syndical,

- accepte les trois possibilités de remboursement des frais de déplacements énoncés ci-dessus,
- précise que ce dispositif est applicable à compter de la date de la présente séance, jusqu'à décision contraire du Conseil Syndical
- autorise Monsieur le Président à signer tout document conforme à la présente délibération

ADOPTÉ : à 28 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.

INFORMATIONS SUR LE SCOT

Le tableau de bord de suivi mis en place permet de savoir par compétence, le niveau des priorités et l'état d'avancement du dossier.

Il serait peut-être intéressant de prévoir des plans pour mieux illustrer les dossiers pour les prochains conseils syndicaux.

Correspondant	Objet	Date réception	Date limite	Date envoi	Nature de l'avis
Conseil Régional Rhône-Alpes	Avis sur le projet de classement des étangs de Mépieu en réserve naturelle régionale	22 octobre 2008 (relance suite au 12 août 2008)	aucune	09 janvier 2009	Favorable
Commune de Tignieu-Jamezieu	Avis sur le projet de PLU de Tignieu-Jamezieu arrêté	30 octobre 2008	30 janvier 2010	29 janvier 2009	Favorable assorti de réserves
RFF	Dossier de consultation sur l'avant projet sommaire du CFAL nord et les fuseaux de définition du CFAL sud	15 décembre 2008	15 février 2009 (un dimanche)	16 février 2009	Favorable
Communauté de Communes de l'Isle-Crémieu	Avis sur le projet de PLH de la CCIC arrêté	24 décembre 2008	24 février 2009	20 février 2009	Favorable assorti de recommandations
Commune de Courtenay	Avis sur le projet de PLU de Courtenay avant son arrêt	28 janvier 2009	aucune		
Commune de Soleymieu	Avis sur le projet de PLU de Soleymieu arrêté	08 janvier 2009	08 avril 2009		
Syndicat Mixte du Scot Sud Loire	Avis sur le projet de Scot du Sud Loire arrêté	22 décembre 2008	22 décembre 2009		
Syndicat Mixte du Scot du Beaujolais	Avis sur le projet de Scot du Beaujolais arrêté	24 décembre 2008	24 mars 2009		

QUESTIONS DIVERSES SYMBORD

Monsieur MENUET propose aux conseillers syndicaux un échéancier de réunions pour le 1^{er} semestre 2009.

Monsieur MENUET explique que le Syndicat Mixte devant rendre régulièrement des avis nécessitant un accord collégial, il a été décidé de créer un Bureau Restreint comprenant le Président et les vices présidents délégués. Il se réunira tous les 1^{ers} mercredis du mois.

Le programme des réunions du 1^{er} semestre 2009 est distribué à l'ensemble des conseillers.

Au vu de ce programme, Messieurs Descamps et Buhagiar précisent qu'ils ne pourront pas être présents au prochain bureau syndical prévu le mercredi 22 avril 2009.

Le président précise qu'un point téléphonique sera fait par le symbord pour avoir le maximum de participants à cette réunion de bureau

**PROGRAMME DES REUNIONS
DU 1^{er} SEMESTRE 2009**

(à 18h00)

REUNIONS DE CONSEIL SYNDICAL

Jeudi 5 février 2009 (D.O.B.)

Lundi 16 mars 2009 (vote Budget)

Lundi 15 juin 2009

REUNIONS DE BUREAU SYNDICAL

Le mercredi 22 avril 2009

REUNIONS DE BUREAU RESTREINT

Le mercredi 4 mars 2009

Le mercredi 1^{er} avril 2009

Le mercredi 6 mai 2009

Le mercredi 3 juin 2009

Le mercredi 1^{er} juillet 2009

2ème partie : CDRA

Inscription des questions diverses :

Monsieur GIROUD propose une étude complémentaire sur le Tourisme/Patrimoine.

Une question est posée au sujet de la position de Mme ROUX en tant que vice-présidente indemnisée.
Monsieur MENUET précise qu'il est en attente d'une réponse officielle de Mme ROUX validée par Monsieur PAVIET-SALOMON, maire de la commune de Tignieu-Jamezieu.

COMPTE ADMINISTRATIF 2008 DU BUDGET ANNEXE CDRA

Compte administratif 2008 :

FUNCTIONNEMENT – DEPENSES / RECETTES

Libellé	Prévisions en €	Réalisations en €
Charges à caractère général	21 000	3 024,40
Charges de personnel	100 000	89 688,39
Autres charges de gestion courante	125 000	46 234,48
Dotations aux amortissements	1 300	1 227,00
Dépenses imprévues	21 550	0
Virement à la section d'investissement	39 700	0
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	308 550	140 174,27
Dotations et participations	289 000	219 943,00
Résultat antérieur reporté	19 550	19 549,39
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	308 550	239 492,39

INVESTISSEMENT – DEPENSES / RECETTES

Libellé	Prévisions en €	Réalisation en €
Résultat d'investissement reporté	33 350	33 337,64
Frais d'études	36 000	6 219,20
Autres immobilisations incorporelles	0	0
Matériel de bureau et mobilier	5 000	0
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	74 350	39 556,84
Virement de la section de fonctionnement	39 700	0
Excédents fonctionnement capitalisés (1068)	33 350	34 288,20
FCTVA	0	0
Amortissements	1 300	1 227
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	74 350	35 515,20

TEXTE DE DELIBERATION

Objet : Compte administratif 2008 – Budget annexe CDRA Syndicat mixte la boucle du Rhône en Dauphiné

Les membres du Conseil Syndical **approuvent** le compte administratif 2008 présenté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	140 174,27 €	39 556,84 €
Recettes	239 492,39 €	35 515,20 €
Résultat	99 318,12 €	- 4 041,64 €

ADOPTÉ : à 25 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.

AFFECTATION DU RESULTAT 2008 DU BUDGET ANNEXE

AFFECTATION DU RESULTAT 2008

Libellé	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
	99 318,12	- 4 041,64
Excédent à reporter sur 2009	95 276,48	

TEXTE DE DELIBERATION

Objet : Compte administratif 2008 - Budget annexe CDRA Syndicat mixte la boucle du Rhône en Dauphiné - Affectation du résultat

Après présentation du compte administratif 2008, et afin de couvrir le solde négatif de la section d'investissement,

Les membres du Conseil Syndical, après avoir délibéré :

- **décident** pour le budget primitif 2009, d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement de l'année 2008, soit 4 042 € au compte 1068, pour couvrir le solde négatif de la section d'investissement.

La différence, soit 95 276 €, est reportée au chapitre 002 excédent de fonctionnement reporté.

ADOPTÉ : à 25 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.

BUDGET PRIMITIF 2009 DU BUDGET ANNEXE CDRA

BUDGET PRIMITIF CDRA 2009					
FONCTIONNEMENT					
Dépenses	2 008	2009	ECART	Commentaires 2009	
011 - Charges à caractère général					
60632	petit équipement	0	500	500	nouveaux locaux
6182	Documentation générale et technique	1 000	1 000	0	
6184	Versements à des organismes de formation	2 000	2 000	0	
6185	Frais de colloques, séminaires	1 000	1 000	0	
6231	Annonces et insertion	0	6 000	6 000	études à lancer
6237	Publications	11 000	10 000	-1 000	document définitif : édition et diffusion
6251	Voyages et déplacements	3 000	4 000	1 000	
6257	Réceptions	3 000	3 000	0	document définitif : présentation aux élus
62871	remboursement de frais	0	40 550	40 550	reversement au budget principal (poste chef de projet Scot)
6228	Diverses rémunérations	0	18 000	18 000	formation-action Tourisme / Patrimoine
	TOTAL 011	21 000	86 050	65 050	
012 - Charges de personnel					
6332	Cotisations FNAL	100	100	0	
6336	Cotisation CNG, CG de la FPT	1 500	1 500	0	
6338	autres impôts,taxes sur rémunérations	200	250	50	
64111	Personnel titulaire	0	25 000	25 000	poste assistante de gestion
64112	NBI, SFT...	0	1 000	1 000	
64131	Personnel contractuel	65 000	59 000	-6 000	38 K€ poste animateur CDRA + 21 K€ poste animateur tourisme 2e semestre 2009
6451	Cotisations à l'URSSAF	25 000	23 000	-2 000	
6453	Cotisations caisses retraite	3 000	10 000	7 000	
6454	Cotisation ASSEDIC	5 000	3 000	-2 000	
6475	Médecine du travail	200	0	-200	
64832	Contributions Fonds Compensation CPA	0	100	100	
	TOTAL 012	100 000	122 950	22 950	animateur tourisme 2e semestre 2009
022 - Dépenses imprévues					
	TOTAL 022	21 550	10 276	-11 274	
023 - Virement en section d'investissement					
	TOTAL 023	39 700	72 000	32 300	
65 - Autre charge gestion courante					
651	Redevances concessions, logiciels ...	0	20 000	20 000	logiciel PILAT gestion CDRA frais pour 5 ans
6532	frais de missions	48 000	103 000	55 000	
65717	Autres EPCI	4 000	0	-4 000	Convention CCIC
6572	subventions équipement personnes de droit privé	73 000	84 850	11 850	reversement cotisations (asso, GOTSI, CLD, Nil...)
	TOTAL 65	125 000	207 850	82 850	
68 - Dotations aux amortissements					
6811	Dotations amortissements immobilisations incorporelles et corporelles	1 300	2 000	700	
	TOTAL 68	1 300	2 000	700	
	TOTAL DEPENSES	308 550	501 126	192 576	
Recettes	2 008	2009	ECART	Commentaires 2009	
002 - Résultat 2008 reporté					
	TOTAL 002	19 550	95 276	75 726	
74 - Dotations et participations					
758	Produits divers de gestion courante	0	17 000	17 000	Reversement du Budget principal (1/2 poste assistante de gestion)
74721	subvention Région Rhône Alpes	103 500	53 750	-49 750	75% subvention
74721	subvention Région Rhône Alpes / Animation tourisme	0	7 250	7 250	animation tourisme 2e semestre 2009
74721	subvention Région Rhône Alpes / Animation	0	50 000	50 000	Animation : solde 2008 (25 K€) + 50% 2009 (25K€)
74721	subvention Région Rhône Alpes Etude PLH	15 000	15 000	0	solde de la subvention de l'étude PLH
74731	subvention Conseil Général	0	35 200	35 200	75% subvention
74751	Cotisation EPCI / base 58 977 hab (communes et comm comm)	170 500	227 650	57 150	3,86/hab = 58 977 hab : recensement 2009 soit 227 651.22 €
	TOTAL 74	289 000	405 850	116 850	
	TOTAL RECETTES	308 550	501 126	192 576	

INVESTISSEMENT					
Dépenses		2 008	2009	ECART	Commentaires 2009
001 - Résultat 2008 reporté					
TOTAL 001		33 350	4 042	-29 308	
20 - Immobilisations incorporelles					
2031	Frais d'études Habitat	15 000	15 000	0	phase 4 étude habitat
2031	Frais d'études Tourisme Patrimoine	0	14 000	14 000	phases 2/3/4 étude tourisme + restitution (total 13096.20 €)
2031	frais d'études CDRA	21 000	220 000	199 000	études schémas directeurs CDRA2
TOTAL 20		36 000	249 000	213 000	
21 - Immobilisations corporelles					
2183	Matériel de bureau informatique	2 500	5 000	2 500	nouveaux locaux
2184	Mobilier	2 500	4 000	1 500	nouveaux locaux
TOTAL 21		5 000	9 000	4 000	
TOTAL DEPENSES		74 350	262 042	187 692	
Recettes		2 008	2009	ECART	Commentaires 2009
021 - Virement de la section de fonctionnement					
TOTAL 021		39 700	72 000	32 300	
10 - Dotation Fonds divers réserves					
10222	FCTVA	0	2 000	2 000	
1068	Affectation du résultat	33 350	4 042	-29 308	
TOTAL 10		33 350	6 042	-27 308	
13 - Subventions					
1323	Département	0	59 500	59 500	
1322	Région Etude Tourisme	0	10 000	10 000	
1322	Région	0	112 500	112 500	
TOTAL 10		0	182 000	182 000	
28 - Amortissement des immobilisations					
2808	Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	
28183	Matériel de bureau informatique	1 300	2 000	700	
28184	Mobilier	0	0	0	
TOTAL 28		1 300	2 000	700	
TOTAL RECETTES		74 350	262 042	187 692	

Une explication est demandée suite à la forte augmentation des frais de mission (de 48 000 € en 2008 à 103 000 € en 2009).

Monsieur CLEUX précise qu'il s'agit des actions transversales qui vont démarrer en 2009. Elles sont portées par le Symbord ou déléguées.

Monsieur MENUET intervient pour rappeler que le travail a été réalisé au plus juste afin d'éviter les fluctuations trop importantes des cotisations d'un exercice à l'autre.

Suite à une demande d'explication concernant la part de subventions du Conseil général qui n'évolue pas malgré l'augmentation des subventions attendues, Monsieur CLEUX précise que les subventions sont versées en retard, une fois que les actions sont complètement terminées, d'où un décalage d'une année à l'autre.

TEXTE DE DELIBERATION

Objet : Budget primitif 2009 – budget annexe Syndicat mixte CDRA de la Boucle du Rhône en Dauphiné

Les membres du Conseil Syndical **approuvent** le budget primitif 2009 équilibré comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	501 126 €	262 042 €
Recettes	501 126 €	262 042 €

ADOPTÉ : à 25 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.

COTISATIONS CDRA 2009

Pour plus de détail sur les cotisations 2009, se référer au compte-rendu du Conseil syndical du 5 février 2009.

Montant de la participation financière des collectivités adhérentes :

Communes adhérentes au CDRA : 3,86 € par habitant pour l'année 2009

TEXTE DE DELIBERATION

Objet : Montant de la participation financière par habitant inscrite au budget annexe 2009 "Syndicat Mixte CDRA Boucle du Rhône"

Pour mener à bien sa mission d'élaboration et de suivi du CDRA de la Boucle du Rhône en Dauphiné, le Syndicat Mixte percevra chaque année une cotisation financière des collectivités locales et EPCI adhérents à cette compétence optionnelle.

Pour le Contrat de Développement Rhône Alpes 2, le Comité de pilotage du 26 janvier 2009 a proposé un montant de cotisation de 3,86 euros par an et par habitant basé sur le coût des actions transversales financées par le Symbord pendant la durée du contrat (5 ans).

Les membres du conseil syndical **approuvent** cette proposition et **fixent** le montant de la participation financière par habitant pour la compétence CDRA en 2009 à **3.86 Euros**.

ADOPTÉ : à 25 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.

COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE CDRA DU 09/03/09

1/ Point sur les études en cours :

- Organisation Tourisme/Patrimoine

Une restitution a eu lieu fin février à Montalieu. Un courrier d'information aux communes adhérentes sur les conclusions de l'étude sera adressé prochainement.

Un questionnaire va être créé et adressé aux collectivités qui pourront se positionner

Une réflexion complémentaire sera menée afin d'aboutir à une solution concrète validée par les collectivités.

- Terres à Clic

Ce dispositif bénéficie d'un financement 100% Région Rhône Alpes

3 territoires de CDRA sur le grand Nord Isère ont été sélectionnés pour développer l'usage des nouvelles technologies. Les thématiques sélectionnées sont le développement économique, le service aux entreprises, l'accès internet grand public.

- Véloroute / Via Rhôna

Le Département de l'Isère a pris la maîtrise d'ouvrage fin 2008.

Le tracé et le plan de financement sont en train d'être redéfinis.

Les 3 communautés de communes seront sollicitées avant fin 2009 (sur la demande du Comité de Pilotage).

Une présentation complète sera faite au prochain Comité de pilotage CDRA.

2/ Information sur le dispositif Urbanisme de qualité :

Il s'agit d'accompagner les collectivités dans leurs projets d'urbanisme avec un financement de la Région Rhône Alpes (formation, édition, Assistance à Maîtrise d'ouvrage et études...)

3/ Dossiers d'engagement de crédits :

Récapitulatif des dossiers déposés :

- Pôles urbains et déplacement doux	-	80 000 €
- Petite Enfance	-	20 000 €
- Animation du volet agricole et rural (Chambre d'agriculture et ADASEA)	-	45 000 €

QUESTIONS DIVERSES CDRA

Monsieur MOYNE BRESSAND souhaite évoquer le Parc Naturel Régional (PNR) :

Par courrier du 27 janvier 2009, la Région Rhône Alpes a informé Monsieur MOYNE-BRESSAND qu'elle ne donnerait pas suite au PNR.

Monsieur MOYNE-BRESSAND qui soutient ce projet a répondu à ce courrier, et depuis est en attente d'un retour du Président du Conseil Régional.

ETUDE TOURISME PATRIMOINE COMPLEMENTAIRE

Monsieur GIROUD expose les raisons de cette nouvelle délibération concernant une étude complémentaire sur le Tourisme/Patrimoine.

Afin de pouvoir obtenir une subvention de la part du Conseil Régional, cette délibération est obligatoire.

Elle ne servira que si l'option d'une étude complémentaire est retenue.

TEXTE DE DELIBERATION

Objet : Etude complémentaire Tourisme et Patrimoine

Le vice-président en charge du CDRA, Christian GIROUD, propose qu'une étude Tourisme et Patrimoine complémentaire soit réalisée et informe le conseil syndical que la consultation sera lancée en 2009.

Les conseillers syndicaux **s'engagent** pour mener l'opération sur l'année 2009 pour un montant maximum de 20 000 € TTC et sollicitent la Région Rhône-Alpes pour une subvention de 50%.

ADOPTÉ : à 25 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.

DEBAT SUR LE TOURISME / PATRIMOINE

Monsieur MOYNE-BRESSAND interroge Monsieur GIROUD afin de savoir comment est appréhendée la question du Tourisme et du Patrimoine entre les différentes structures qui existent sur le territoire du Symbord.

Monsieur GIROUD rappelle qu'il n'y a pas de position tranchée sur la question : en effet, de nombreuses communes ont des Offices de Tourisme avec des compétences différentes. L'objectif actuel n'est pas de casser les structures existantes mais de les soutenir au bon niveau.

Le GOTSI a trop manqué d'implication des collectivités locales.
Auparavant, le système a fonctionné sans véritable politique touristique et patrimoniale portée par les élus.

Les conclusions de l'étude amènent à

- un repositionnement vers un tourisme patrimonial (au sens large)
- la nécessité d'une réflexion sur la compétence Tourisme/Patrimoine, sachant que cette compétence comprend cinq parties : accueil, information, animation, promotion, aménagement
- l'arrêt de la convention entre GOTSI et SYMBORD au 30/06/2009
- une nouvelle organisation à valider par les collectivités locales au 01/07/2009

Monsieur MENUET intervient pour préciser que lors du dernier comité de pilotage de l'étude était apparu le besoin d'une étude complémentaire (formation action avec les partenaires concernés) pour aboutir à une solution concrète condition incontournable pour que les élus puissent se prononcer.
Plusieurs scénarii sont envisagés.

Monsieur MOYNE-BRESSAND rajoute qu'il est important d'éviter les doublons et de travailler en partenariat avec les services du Conseil Général et tous les acteurs du domaine.

Monsieur MENUET clôt la séance à 19h45 et remercie toutes les personnes présentes.
